



MODALITÉS D'ORGANISATION DES FORMATIONS CODE ET CONDUITE PERMIS A1/A2

1. Evaluation de départ



2. Inscription



3. Formation théorique



4. Examen théorique



5. Formation pratique

Hors circulation



6. Examen pratique HC



7. Formation en circulation



8. Examen blanc



9. Examen final en circulation

Formation théorique

Objectifs : « Connaître, comprendre et appliquer les règles de sécurité du code de la route » / prendre conscience des risques liés à la conduite d'un deux roues motorisés

Cours de code :

- Participation aux cours collectifs spéciales ETM dispensés par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière abordant les grands thèmes de sécurité routière : risques liés à la conduite de deux roues motorisés, vitesse, substances psycho-actives, fatigue, distracteurs, ceinture de sécurité. Les horaires de cours sont affichés à l'accueil : en présentiel
- Test à l'auto-école en libre accès en présentiel
- Test en ligne sur Easy-Test Rousseau en distanciel

Les thèmes à abordés sont :

- La loi et la circulation
- Le conducteur
- Précautions en prenant et en quittant son véhicule
- Documents, passagers, chargement
- Equipements de sécurité des véhicules
- Mécanique et sécurité
- La route
- Risques liés à la conduite de deux roues motorisés
- Les autres usagers
- Règles et environnement
- 1er secours notions générales

Formation pratique

Objectifs : « être un conducteur sûr et responsable »

Cours de conduite :

Les cours de conduites se décomposent en deux compétences, l'élève dans son parcours doit suivre une progression.

En fonction de la compétence travaillée, il sera amené à progresser dans diverses situations de conduite :

Hors circulation sur piste :

- déplacement sans l'aide du moteur / avec l'aide du moteur à allure réduite et à allure élevée.

Réussite de l'examen plateau : conduite en circulation

En Circulation : être un conducteur sûr et responsable

- En agglomération (situation fluide et dense)
- Hors agglomération
- Par temps de pluie
- La nuit
- Sur autoroute



MODALITÉS D'ORGANISATION DES FORMATIONS CODE ET CONDUITE PERMIS A2 vers A

1. Inscription



2. Partie théorie



3. Maniabilité

Hors circulation



4. circulation



5. Clôture de la formation et Remise de l'attestation de suivi de formation

Partie salle

Partie théorie durée : 2 heures : Objectifs : « échanges sur les thèmes de sécurité routière et sur l'expérience individuelle de la pratique moto en présentiel. Avec l'enseignant deux roues, cette séquence va permettre d'échanger autour :

- Accidentalité
- Détectabilité
- Vitesse
- Conduite et produits psycho-actifs

Après la partie en circulation

Clôture de la formation : 20 minutes : en présentiel
Echange et bilan de la formation sous forme d'un tour de table.
Remise de l'attestation

Formation pratique

Objectifs : « être un conducteur sûr et responsable »

Cours de conduite :

Les cours de conduites se décomposent en deux compétences, l'élève dans son parcours doit suivre une progression.

En fonction de la compétence travaillée, il sera amené à progresser dans diverses situations de conduite :

Hors circulation sur piste : 2 heures

- Ici il s'agit de se s'adapter à un nouveau véhicule.

En Circulation : 3 heures

- Il s'agit de réaliser un audit de la conduite, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action.



MODALITÉS D'ORGANISATION DES FORMATIONS CODE ET CONDUITE PERMIS AM

1. Inscription



Partie salle

2. Questionnaire préalable à la formation



3. Echanges en salle



4. Formation à la conduite

Hors circulation



5. Apports théoriques



7. Formation en circulation



8. Remise de l'attestation de suivi de formation

Séquence 1 : Objectifs : « échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite en présentiel.

Avec l'enseignant deux roues, cette séquence va permettre d'échanger autour :

- du respect des règles
- des grandes thématiques de sécurité routière (vitesse, consommation de produits psycho-actifs, distracteurs)
- l'influence du groupe sur mon comportement

Avant la partie en circulation

Séquence 3 : « apports théoriques : code de la route » : en présentiel

- La signalisation verticale et horizontale
- Les règles de circulation
- Positionnement du véhicule sur la chaussée
- franchissement d'intersections et régime de priorité

Après la partie en circulation

Séquence 5 en présentiel
Sensibilisation aux risques spécifiques de la conduite d'un cyclomoteur

Formation pratique

Objectifs : « être un conducteur sûr et responsable »

Cours de conduite :

Les cours de conduites se décomposent en deux compétences, l'élève dans son parcours doit suivre une progression.

En fonction de la compétence travaillée, il sera amené à progresser dans diverses situations de conduite :

Hors circulation sur piste :

- déplacement sans l'aide du moteur / avec l'aide du moteur à allure réduite

En Circulation

- En agglomération (situation fluide et dense) dans toutes les situations de conduite